

1. Identification

Identité du produit/nom commercial : Meules en fibres de coton UA-MTX, UA-GFX, A36F, A54F

Usage du produit : Matière abrasive utilisée pour le meulage et la finition de différents types de métaux.

Restriction d'utilisation : Utiliser uniquement comme indiqué

Fabricant United Abrasives, Inc.
185 Boston Post Road
North Windham, CT 06256

Internet : www.unitedabrasives.com

Téléphone d'information : (860) 456-7131

Téléphone d'urgence : (860) 456-7131

Date de préparation : 11 juillet 2018

2. Identification des dangers

Classification : N'est pas classé comme dangereux au sens du SGH et du règlement 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA.

Éléments de l'étiquette : Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

3. Composition/information sur les ingrédients

Nom chimique	No CAS	Concentration
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	60-75%
Carbure de silicium	409-21-2	60-75%
Composé de polychloroprène	Mélanges	15-30%
Composé de nitrile	Mélanges	15-25%
Fibres de coton	Sans objet.	10%
Liant d'abrasif phénolique	Mélanges	5-20%
Fibre de verre	65997-17-3	1-5%
Résine époxyde durcie	Breveté	0-1%

L'identité spécifique et (ou) le pourcentage exact n'ont pas été divulgués puisqu'il s'agit d'un secret commercial.

4. Premiers soins

Ingestion : En cas d'inhalation de poussières de meulage, obtenir de l'aide médicale.

Inhalation : En cas de surexposition à la poussière, transporter la victime à l'air frais et obtenir de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin. Obtenir une aide médicale immédiate si un corps étranger se trouve dans un œil.

Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau et du savon pour enlever les poussières. Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser à nouveau.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés : Pourrait causer une irritation mécanique à la peau et aux yeux.

L'inhalation de poussières peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. L'inhalation prolongée de grande concentration de poussières peut causer des effets indésirables sur les poumons.

Indication de la nécessité d'une aide médicale immédiate et d'un traitement spécial, si nécessaire :
L'obtention d'une aide médicale immédiate n'est généralement pas requise.

5. Lutte contre l'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Utilisez tout média approprié pour l'incendie ambiant.

Dangers précis découlant du produit chimique : Ce produit n'est pas combustible, toutefois, il faut accorder une attention aux risques potentiels de feu ou d'explosion du matériel de base qui est traité. Plusieurs matériaux créent des poussières ou des tournures inflammables ou explosives lors de leur traitement.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers devraient porter un équipement d'urgence complet et un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH.

6. Nettoyage des rejets accidentels

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence : Porter le respirateur et les vêtements de protection appropriés qui sont requis pour éviter un contact avec les yeux et l'inhalation de poussières.

Précautions environnementales : Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler les déversements comme il est requis par les lois locales, de l'État et fédérales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser, balayer ou aspirer la matière à l'aide d'un aspirateur et la placer dans un récipient en vue de son élimination. Minimiser la production de poussières.

7. Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Évitez de respirer la poussière. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter que les poussières de meulage n'entrent en contact avec les yeux et la peau. Porter des gants adéquats, une protection pour les yeux et des vêtements de protection appropriés selon l'utilisation. Lavez-vous bien après toute manipulation. Tenir compte d'une exposition potentielle aux composantes des matériaux de base ou des revêtements traités. Se référer aux normes spécifiques de l'OSHA relatives aux substances pour connaître les exigences supplémentaires concernant les pratiques de travail, lorsqu'il y a lieu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser, balayer ou aspirer la matière à l'aide d'un aspirateur et la placer dans un récipient en vue de son élimination. Minimiser la production de poussières.

8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

Directives d'exposition :

Oxyde d'aluminium	1 mg/m ³ - VLE de l'ACGIH (fraction respirable) (sous forme d'Al métallique) 15 mg/m ³ - MPT de l'OSHA, valeur PEL (total de la poussière) 5 mg/m ³ - MPT PEL de l'OSHA (fraction respirable)
Carbure de silicium	3 mg/m ³ - MPT de l'ACGIH, VLE (fraction respirable) 10 mg/m ³ - MPT de l'ACGIH, VLE (fraction inhalable) 15 mg/m ³ - MPT de l'OSHA, valeur PEL (total de la poussière) 5 mg/m ³ - MPT PEL de l'OSHA (fraction respirable)

Composé de polychloroprène	Pas de limite établie.
Composé de nitrile	Pas de limite établie.
Fibres de coton	1 mg/m ³ - MPT, valeur PEL de l'OSHA 0,1 mg/m ³ - MPT, VLE de l'ACGIH
Liant d'abrasif phénolique	Pas de limite établie.
Fibre de verre	5 mg/m ³ - MPT ACGIH VLE (inhalable) 1 f/cc - MPT VLE de l'ACGIH (respirable)
Résine phénolique durcie	Pas de limite établie.

Note : Tenir compte également des composants des matériaux de base et des revêtements meulés.

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser un système localisé d'évacuation ou une ventilation générale requise pour minimiser l'exposition aux poussières et maintenir les concentrations de contaminants en dessous des limites d'exposition.

Mesures de protection individuelles, comme un équipement personnel de protection :

Protection respiratoire : Utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH si les limites d'exposition sont dépassées ou lorsque l'exposition aux poussières est excessive. Tenir compte d'une exposition potentielle aux composantes des matériaux de base ou des revêtements traités. Se référer aux normes spécifiques de l'OSHA relatives au plomb, cadmium, etc., le cas échéant. Le choix de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de la forme et de la concentration. Choisir et utiliser les respirateurs conformément au règlement 1910.134 de l'OSHA et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau : Des gants en tissu ou en cuir sont recommandés.

Protection pour les yeux : Des lunettes de protection ou un écran facial sur des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Autre : Les vêtements de protection requis pour prévenir la contamination des vêtements personnels. Une protection de l'ouïe peut être requise.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur, etc.) : Meule blanche, beige ou brune solide.

Odeur : Légère odeur

Seuil olfactif : Sans objet.	pH : Sans objet.
Point de fusion/point de congélation : Sans objet.	Point d'ébullition : Sans objet.
Point d'éclair : Sans objet.	Taux d'évaporation : Sans objet.
Inflammabilité (solide, gaz) : Non combustible	
Limites d'inflammabilité : LEI : Sans objet.	LES : Sans objet.
Tension de vapeur : Sans objet.	Densité de vapeur :
Densité relative : Sans objet.	Solubilité(s) : Insoluble
Coefficient de partage : n-octanol-eau : Sans objet.	Température d'auto-inflammation : Sans objet.
Température de décomposition : Sans objet.	Viscosité : Sans objet.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Non réactif.

Stabilité chimique : Stable.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune possibilité connue de réaction dangereuse.

Conditions à éviter : Aucune condition connue à éviter.

Substances incompatibles : Aucune matière incompatible n'est connue.

Produits de décomposition dangereux : Les poussières provenant du traitement pourraient renfermer des ingrédients énumérés dans la Section 3 ou d'autres ingrédients, lesquels sont des composantes du matériel de base traité ou des revêtements appliqués au matériel de base qui seraient potentiellement plus dangereuses.

11. Information toxicologique**Voies d'absorption :**

Inhalation : Les poussières peuvent causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

Ingestion : Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. L'ingestion de gros morceaux peut causer une obstruction du tube digestif.

Contact avec la peau : Aucune voie d'exposition n'est prévue dans des conditions normales d'utilisation. Le frottement du produit sur la peau peut causer une irritation mécanique ou des abrasions.

Contact avec les yeux : Les poussières peuvent causer une irritation des yeux. Les particules des poussières peuvent causer une blessure abrasive aux yeux.

Effets chroniques de l'exposition à court et long terme : Une surexposition à long terme aux poussières respirables peut causer des lésions aux poumons (fibrose) dont les symptômes sont la toux, l'essoufflement et une capacité respiratoire diminuée. Les effets chroniques peuvent être aggravés par le tabagisme. Une exposition prolongée aux niveaux élevés de bruit durant le fonctionnement peut avoir une incidence sur l'ouïe. Un plus grand danger, dans la plupart des cas, est l'exposition aux poussières/vapeurs du matériel ou de la peinture/du revêtement traité. La majorité des poussières générées durant l'utilisation proviennent du matériel de base traité, et le danger potentiel de cette exposition doit être évalué.

Cancérogénicité : Aucune des composantes ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes potentiels de l'OSHA, du NTP ou du CIRC.

Mesures numériques de la toxicité : Ce produit et ses composantes ne sont pas des matières toxiques à effets aigus.

Oxyde d'aluminium : DL50 orale du rat - >5,000 mg/kg ; CL50 inhalation rat - >7,6 mg/L/1 h

Carbure de silicium : DL50 orale du rat - > 2000 mg/kg ; DL50 par voie cutanée - rat - >2 000 mg/kg

Liant phénolique : Aucune donnée sur la toxicité n'est disponible.

Composé de polychloroprène : Aucune donnée sur la toxicité n'est disponible.

Composé de nitrile : Aucune donnée sur la toxicité n'est disponible.

Fibres de coton : Aucune donnée sur la toxicité n'est disponible.

Fibre de verre : Aucune donnée sur la toxicité n'est disponible.

Résine époxyde durcie : Aucune donnée sur la toxicité n'est disponible.

12. Information écologique**Écotoxicité :**

Oxyde d'aluminium : 96 h CL50 Pimephales promelas - 35 mg/L

Carbure de silicium : Pas de données disponibles.

Liant phénolique : Pas de données disponibles.

Composé de polychloroprène : Pas de données disponibles.

Composé de nitrile : Pas de données disponibles.

Fibres de coton : Pas de données disponibles.

Fibre de verre : CL50 96 h Danio rerio - > 1000 mg/L ; CE50 72 h, Daphnia magna - > 1000 mg/L ; 72 h CE50

Pseudokirchnerella subcapitata - > 1000 mg/L

Résine époxyde durcie : Pas de données disponibles.

Persistance et dégradabilité : La biodégradation ne s'applique pas aux composés inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables : Pas de données disponibles.

13. Remarques sur l'élimination

Éliminer conformément à l'ensemble des règlements locaux, étatiques/provinciaux et fédéraux applicables. Les règlements locaux peuvent être plus stricts que les règlements nationaux et régionaux. Le générateur de déchets est responsable de déterminer la toxicité et les caractéristiques physiques du produit pour établir la bonne identification des déchets et leur élimination conformément aux règlements applicables.

14. Information sur le transport

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de dangers	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
DOT E.U.	Aucun numéro ONU	Pas règlementé.	Aucune classe de danger	Aucun groupe d'emballage	
TMD	Aucun numéro ONU	Pas règlementé.	Aucune classe de danger	Aucun groupe d'emballage	

Transport en vrac (conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au Recueil IBC) : Sans objet - le produit est transporté seulement sous la forme emballée.

Précautions spéciales : Aucune mesure de précaution spéciale n'est identifiée.

15. Renseignements sur la réglementation

Catégories de danger selon la Section 311/312 de SARA : Classé conformément à la section 2 de cette FDS.

Article 313 de la SARA : Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants qui sont assujettis aux exigences de déclaration de l'article 313 du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 et du règlement 40 CFR, Partie 372 (déclaration de dégagement de produits chimiques toxiques) : Aucun

Inventaire TSCA de EPA : Ce produit répond à la définition d'un article et est exempté des exigences en matière d'inventaire de la TSCA.

16. Autres

Cote de la NFPA : Santé = 1 Inflammabilité = 0 Instabilité = 0
Qualification du SIMD : Santé = 1 Inflammabilité = 0 Danger physique = 0

Date de la dernière révision : 22 juin 2015

Date de cette révision : 11 juillet 2018

Résumé de la révision :

22 juin 2015 : Nouvelle FS.

11 juillet 2018 : Examen de trois ans. Changements à les sections 8 & 15.

L'information qui précède est considérée comme étant exacte et à jour en date de la préparation de cette fiche signalétique. Considérant que l'utilisation de cette information et que les conditions d'utilisation de ce produit ne sont pas sous le contrôle de United Abrasives, Inc, il incombe à l'utilisateur de s'assurer de l'utilisation sécuritaire de ce produit.